

N° 2025_069

AFFAIRES GENERALES - Fixation du tarif du livre « Saint-Ay Cœur de Ville »

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 6 octobre 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Christiane BRESSION, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER et Raymond DOUARE.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER

Pouvoirs :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Jean-Luc FOURNIER Eric DODET

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du conseil municipal,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le budget communal adopté pour l'exercice 2025,

Vu la proposition de Mme Valérie Labouachra relative à la mise en vente du livre intitulé « *Saint-Ay Cœur de Ville* », édité par Mme Valérie Labouachra,

Considérant qu'il y a lieu de fixer le tarif de vente au public de cet ouvrage,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le tarif de vente du livre « *Saint-Ay Cœur de Ville* », fixé à 18 € TTC, à compter du 7 octobre 2025 ;
- **D'AFFECTER** le produit des ventes au chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses du budget communal ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à exécuter la présente délibération, laquelle sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

A Saint-Ay, le 10 OCT. 2025

Le Maire,

Frédéric CUILIERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 OCT. 2025

Et de l'affichage le 10 OCT. 2025

Secrétaire de séance :

Joël GIRARD